



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0565 du 12/03/2014

Arrêté du 25 novembre 2013

**ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DORDOGNE**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des finances publiques adjoint de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Dordogne

Date d'application : 4 janvier 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DORDOGNE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DORDOGNE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

A R R Ê T É

**chargeant un administrateur des finances publiques adjoint
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Dordogne**

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. David DESHAYES-SURCIN, administrateur des finances publiques adjoint de 5^{ème} échelon, directeur du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques de la Dordogne, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Dordogne, en remplacement de M. Luc VALADE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 4 janvier 2014.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 25 novembre 2013

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

HUGUES PERRIN



BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Bézard

ISSN 2268-0756